

Adhésion et abonnement CorelDRAW : questions courantes (FAQ)

L'objet de la FAQ est de vous permettre de mieux comprendre votre adhésion ou abonnement CorelDRAW.

Quelle différence y a-t-il entre le statut d'abonné et celui de membre ?

L'abonnement est une formule de location effaçable de la suite graphique CorelDRAW, et ce pour une période donnée (renouvelable, s'il y a lieu), moyennant paiement. En d'autres termes, une fois votre abonnement expire, vous ne pourrez plus utiliser le logiciel. En revanche, le statut de membre est une qualité qu'acquière les acheteurs de CorelDRAW Graphics Suite X7 et qui leur donne droit à d'autres avantages tels que l'accès en ligne au contenu numérique et aux nouvelles fonctionnalités du produit.

Quelles sont les options d'abonnement offertes ?

Vous pouvez souscrire un abonnement de 30 ou de 365 jours, la dernière option étant bien entendu bien plus économique, calculée au mois, que celle de 30 jours. Toutefois, un abonnement de 30 jours est plus abordable si vous ne souhaitez utiliser la suite graphique que pour une période limitée. Au moment de la souscription, vous pouvez choisir le renouvellement automatique de votre abonnement ou le renouveler manuellement à votre discrétion.

Qui peut devenir membre Standard ou Premium ?

Tout acquéreur de CorelDRAW Graphics Suite X7, version complète ou mise à jour, boîte ou téléchargée, peut acquérir la qualité de membre Standard ou Premium. Si vous avez acheté la version éducation de CorelDRAW Graphics Suite X7, vous pouvez devenir un membre Standard, mais non membre Premium.

Comment puis-je devenir membre Standard ou Premium ?

Vous pouvez acquérir la qualité de membre, Standard et Premium, à même CorelDRAW X7 ou Corel PHOTO-PAINT™ X7 (connexion Internet nécessaire). C'est-à-dire que les instructions qui permettront de vous inscrire vous seront données alors que vous êtes dans les applications.

Comment puis-je gérer mon abonnement ou adhésion ?

Vous devrez créer et valider un compte Corel.com pour vous abonner à CorelDRAW Graphics Suite X7 ou acquérir la qualité de membre Standard ou Premium. Une fois avoir créé et validé votre compte, vous pourrez vous y connecter à tout moment et gérer votre abonnement et/ou adhésion ainsi que les avantages qui s'y rattachent.

Puis-je passer d'un abonnement de 30 jours à celui de 365 jours ?

Oui ! Vous pouvez le faire à partir de votre compte corel.com

Je suis membre Standard ou Premium et souhaite prendre un abonnement CorelDRAW, est-ce possible ?

Non. En fait, il n'est pas nécessaire, puisque le statut de membre veut dire que vous avez déjà une copie de CorelDRAW Graphics Suite X7. En revanche, si vous êtes membre Standard et souhaitez jouir de tous les avantages d'une adhésion Premium, contenu compris, vous devrez acquérir la qualité de membre Premium.

Les informations concernant ma carte de crédit sont-elles sécurisées ?

Oui ! Ces informations sont tenues en toute sécurité. De plus, par mesure de sécurité renforcée, elles sont seulement associées à une transaction (adhésion, par exemple) et non à vous (en tant que particulier).

Comment savoir quand il faudra renouveler mon adhésion/abonnement ?

Votre compte Corel.com fera vous indiquera à tout moment la date de renouvellement de votre adhésion ou abonnement ainsi que le nombre de jours restants.

Une fois avoir souscrit un abonnement, puis-je télécharger CorelDRAW Graphics Suite X7 sur mon ordinateur ?

Oui, si vous l'avez souscrit à partir de votre compte Corel.com. A la fin de la transaction, vous recevrez un lien vous permettant de télécharger sur votre bureau la suite graphique complète. En revanche, si vous souscrivez votre abonnement à même la version d'essai de CorelDRAW Graphics Suite X7, cette copie déjà installée deviendra simplement une version abonnée complète.

S'abonner à CorelDRAW Graphics Suite X7 ou en acheter la version complète, boîte ou téléchargée, y a-t-il des différences ?

Si vous vous abonnez à CorelDRAW Graphics Suite et que vous annulez votre abonnement ou qu'il vient à expiration, votre version de la suite graphique se mettra en mode démo (comme une version d'essai qui vient à expiration). En revanche, si vous en achetez la version complète ou mise à jour, vous en avez les droits de licence définitifs, peu importe si votre abonnement a expiré.

Je ne dispose pas à tout moment d'une connexion Internet. Comment pourrais-je alors exploiter les fonctionnalités du produit et accéder au contenu en ligne ?

Tant que vous êtes resté connecté à votre compte Corel.com, vous aurez toujours accès à toutes les fonctionnalités du produit, même si vous êtes déconnecté ou hors ligne. Si vous êtes déconnecté, alors que vous avez un abonnement CorelDRAW, vous ne pourrez pas accéder à toutes les fonctionnalités du produit, ni enregistrer, ni sortir votre travail. Pour accéder au contenu en ligne, vous devez être en ligne et connecté à votre compte. Nous vous recommandons de rester connecté à tout moment, que vous ayez ou non un accès à Internet.

Puis-je annuler mon abonnement ou adhésion Premium ?

Vous pourrez annuler votre adhésion Premium ou abonnement de 365 jours en communiquant avec le Service Clients Corel. Le remboursement, calculé au pro rata, y compris une pénalité égale à trois mois de paiement, sera fait par un agent du service. Un abonnement de 30 jours ne peut être annulé.